

Compte rendu du Conseil d'établissement du 28/09/2017

Présidence : M. François Vidal

Nombre de présents en début de séance : 19

Membres présents :

M. François Vidal, Mme Myriam Rion-Beaufaron, Mme Agnès Coester, Mme Christel Dezetter, Mme Stéphanie Guilmot, M. Richard Teissonnière, M. Alain Vaquier.

Membres des personnels : Mme Jocelyne Besacier, Mme Mireille Morlupi, M. Rémi Buisson, M. Antoine Moyano, Mme Martine Tomasini, Mme Fabienne Navarro-Cipollaro, Mme Zora Khattabi.

Membres usagers : Mme Marina Dunglas (APE), M. Luca Garramone (APE), Mme Andreina Musco (UPEL), Mme Borinka Jacobsen (UPEL), Melle Sofia Staderini (élève)

Membres à titre consultatif : Mme Elisabeth Tesson, Mme Gaëlle Barré, Mme Geneviève Grégoire-Mursia, Mme Françoise Manssouri, M. Olivier Spiesser, M. Alexandre Tessier, M. Zaher Ounis.

Excusés: Melle Claire Camoin (élève), M. Marco Borra (AGAEF-Naples)

Le quorum étant atteint, le Conseil d'établissement débute à 16h38.

1- Secrétariat de séance : administration (Mme Coester) – adjoint : Mme Jacobsen.

2- Adoption de l'ordre du jour.

Les questions diverses de l'UPEL soumises à la Direction ont été intégrées aux points b à f des questions diverses.

Votants : 19 Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

3- Adoption du PV du conseil d'établissement qui s'est déroulé le 14/06/2017: corrections demandées par l'UPEL et l'APE et les représentants des personnels du premier degré. Toutes les modifications demandées sont présentées et approuvées.

Votants : 19 Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

4- Bilans de rentrées :

- Ecole Alexandre Dumas de Naples. M. Vaquier, directeur, présente le bilan de rentrée à Naples.

La rentrée s'est globalement très bien déroulée.

En ce qui concerne les travaux, il explique que l'escalier menant à la salle des CE1 a été rénové, dans le jardin de l'Institut. Par ailleurs, les éclairages dans les salles du 3ème étage ont été refaits. Des armoires ont été installées pour le rangement du matériel des collégiens.

Des travaux sont en cours concernant l'escalier de sécurité, qui sera définitivement installé durant les vacances de Toussaint. La cour s'en verra réduite.

Il est à noter que les violents orages de début d'année ont arraché les voiles qui servaient à se protéger de la pluie et du soleil. Une réflexion est entamée pour une solution de remplacement mieux adaptée aux intempéries.

L'école de Naples accueille cette année quatre nouvelles enseignantes (PS, CE1, GS, enseignante d'italien). Les effectifs sont en légère hausse avec 63 élèves en maternelle (20 en petite section), 120 en élémentaire et 64 en secondaire (dont 9 élèves en 3ème qui suivent un cursus via le CNED). Soit un effectif total de 247 élèves en hausse de 5 élèves (hors CNED) par rapport à la rentrée précédente.

Un représentant des personnels demande si les élèves de 3ème payent des frais de scolarité

Le directeur répond que les élèves bénéficient d'un accompagnement pédagogique de huit heures dans les disciplines du brevet ; le reste de l'apprentissage se fait de façon autonome.

Madame la directrice des affaires financières répond que les frais de scolarité sont d'un montant de 2000 euros auxquels s'ajoutent 905 euros de frais d'inscription au CNED.

- Lycée Chateaubriand de Rome. M. le proviseur présente le bilan de rentrée à Rome.

Les effectifs sont en légère baisse, ce qui s'explique notamment par une classe unique en petite section de maternelle, pour cause des travaux de restructuration du Casone cette année.

Le lycée comporte 1494 élèves.

Effectifs

	élèves	Filles	Garçons		divisions	E/D
pré-élémentaire	159	84	75		6	26,5
élémentaire	602	291	311		24	25,08
Primaire	761	375	386		30	25,37
collège	440	229	211		17	25,88
Lycée	293	164	129		13	22,54
secondaire	733	393	340		30	24,43
Total	1494	768	726		60	24,90

La répartition en fonction des nationalités des élèves se fait comme suit :

nationalités		
bi-nationaux	339	
Français	272	611
Italiens	739	1078
tiers	144	
total	1494	

Les refus d'admission s'élèvent cette année à 57 en maternelle : 24 en petite section, 7 en moyenne section, 26 en grande section.

L'établissement compte 60 divisions : 30 en primaire, 24 en élémentaire, 17 au collège (5 classes de 6ème, 4 classes de 5ème, 4 classes de 4ème, 4 classes de 3ème), 3 au lycée (4 classes de 2nde, 2 premières ES, une première S, une première L/S, deux terminales ES, une terminale L, deux terminales S).

Un représentant des parents d'élèves demande si les élèves sont plus nombreux par classe qu'en France.

Le proviseur répond que les élèves sont moins nombreux par classe qu'en France et dans le Réseau AEFÉ. Ce qui est surtout important, c'est d'étudier le nombre d'heures de cours par rapport au nombre d'élèves. Ce ratio est présumé élevé à Chateaubriand.

Le lycée compte 191 personnels (132 personnels d'enseignement et d'éducation et 59 personnels administratifs, médicaux sociaux et de service....).

L'actualité de la rentrée concerne surtout la nouveauté du site de De Vedruna. Les travaux ont été importants durant l'été et ont permis d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. La mise en place de navettes est complexe ; elle constitue une préoccupation permanente pour l'équipe de direction. Plus de 40 navettes ont lieu par semaine. Les décalages entre les horaires sur les différents sites permettent ces navettes. Cependant cette complexité a nui à la qualité des emplois du temps même si de nombreuses améliorations des emplois du temps ont été faites dans les quinze premiers jours.

Madame la présidente de l'APE, association qui s'occupe des pulmini pour les retours à la maison remercie la réactivité du proviseur depuis la rentrée et la recherche de solutions pour améliorer le service. De nombreux retours négatifs des familles sont cependant à noter concernant les emplois du temps et les navettes, les journées des enfants étant plus lourdes qu'auparavant.

Madame la présidente de l'UPEL remercie l'équipe de direction concernant l'amélioration des emplois du temps et les enseignants pour qui les déplacements entre sites constituent une contrainte supplémentaire. Par ailleurs, la rentrée est positive au primaire et la présence du directeur sur le terrain appréciée.

Monsieur le proviseur connaît les difficultés liées au 4ème site ; la continuité du service public a été assurée avec l'équipe de direction précédente. L'offre de formation très ambitieuse met en évidence la curiosité intellectuelle des élèves mais constitue par ailleurs une contrainte importante en ce qui concerne les emplois du temps. Le proviseur salue l'engagement des enseignants.

Les résultats aux examens sont excellents :

Diplôme national du Brevet : 101 candidats – 100 admis (99% de réussite) dont 59 mentions Très Bien, 26 Bien et 11 Assez bien.

Baccalauréat : 100 candidats – 100 admis dont 32 mentions Très bien, 29 mentions Bien et 25 mentions Assez Bien.

Concours général

1^{er} prix en italien (Caroline Monjoux – TS – Mme Di Cagno)
 2^{ème} prix en italien (Silvia Valvo –TS-Mme Di Cagno)
 Mention en mathématiques L/ES (Alice Alessandro – TES – M Moyano)

*Un représentant des parents d'élèves demande s'il y a eu des bourses d'excellence
 Le proviseur répond qu'il y en a eu deux.*

Bilan orientation post Bac : voir document annexé en pièce jointe du compte rendu.
 Le proviseur explique qu'une discussion et réflexion s'est engagée lors d'une réunion de préparation du forum d'orientation (qui aura lieu fin novembre) sur le peu d'élèves qui poursuivent des études en classe préparatoire en France et sur l'attractivité que constituent les pays anglo-saxons.

L'idée d'inviter des anciens élèves encore étudiants ou juste entrés dans la vie active, pour témoigner de leur parcours post-Bac est évoquée.

5- Modification du règlement intérieur du lycée :

Les horaires qui avaient été présentés et votés en conseil d'établissement sont à intégrer au règlement intérieur pour une année scolaire.

2-3 Site de DE VEDRUNA

Les élèves sont accueillis à partir de 8h30. Les horaires des cours sont les suivants :

	Matin			Après-midi
AM1	8h50-9h45		PM1	13h40-14h35
AM2	9h45-10h40		PM2	14h35-15h30
	10h40-10h50		PM3	15h30-16h25
AM3	10h55-11h50			
AM4	11h50-12h45		PM4	16h35-17h30
AM5	12h45-13h40		PM5	

Votants : 19

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

6- Travaux.

Madame la Directrice des affaires financières présente les travaux qui ont été réalisés dernièrement sur les différents sites.

Site Strohl-Fern

- Les travaux du Casone se déroulent selon le calendrier prévu.
- Les classes sur Strohl Fern ont été prêtes à temps pour la rentrée scolaire. Les locaux sont plutôt appréciés par les personnels.
- Un gazebo a été mis en place sur le pôle « maternelle » pour permettre les sorties et les récréations par temps de pluie.
- Des jeux ont également été implantés (niveau anciennes écuries).
- Un second gazebo aménagé en gymnase (qui peut être chauffé en hiver) a été placé sur l'ancien terrain de tennis.

Site Patrizi

- Les bureaux de l'administration ont été rénovés et ré-agencés.

Site De Vedruna

- Les locaux étaient prêts pour la rentrée scolaire. Les enseignants sont assez satisfaits du résultat.
- Toutes les autorisations ont été obtenues, dont celle des pompiers

Pour Naples

- Les travaux de mise en sécurité se poursuivent avec la mise aux normes d'un escalier de secours dont la fin des travaux est prévue avant la rentrée des vacances de la Toussaint

Un représentant des parents pose la question du devenir du gazebo installé sur le terrain de tennis.

Pour l'instant, la question reste en suspens, l'organisation future de Strohl Fern n'est pas décidée.

Un représentant des parents demande s'il est possible d'obtenir un rétro-planning des travaux du Casone.

Cela est possible et les travaux feront l'objet d'un point régulier au Conseil d'établissement.

Un représentant des parents d'élèves s'étonne que le chiffre des travaux présent sur le panneau du permis de construire à la grande porte de Strohl Fern diffère de celui qui avait été présenté (2 404 000 euros contre 2 198 000 euros)

On suppose que la différence concerne l'IVA mais cela est à vérifier.

Un représentant des parents d'élèves demande si les travaux de menuiserie à Patrizi sont prévus.

Cette année, les travaux se concentrent sur Strohl Fern, ces travaux ne sont pas prévus. La priorité étant toujours celle de la sécurité des élèves.

7- Projet de budget.

Le Conseil d'établissement de novembre verra la présentation du budget. A ce stade, il s'agit uniquement d'une présentation des postes financiers principaux.

Le proviseur informe les membres du conseil d'établissement que conformément à la nouvelle circulaire AEFÉ sur les instances dorénavant, ils seront amenés à donner leur avis sur le projet de budget par vote.

Les représentants des parents d'élèves soulignent alors l'importance d'être destinataires des documents concernant le budget en amont du conseil d'établissement afin de donner un avis constructif. Le proviseur s'y engage.

Madame la Directrice des Affaires financières présente le budget rectificatif. Elle rappelle tout d'abord que les comptes financiers suivent le calendrier civil et non scolaire.

Concernant le SACD (Service à comptabilité distincte) : la mutualisation de la formation continue : constatation d'une subvention relative à la mobilité étudiante. L'organisation de la mobilité étudiante est désormais une fonction de la mutualisation donc 32.000€ sont consacrés pour couvrir les dépenses.

Concernant le lycée Chateaubriand :

Il y a une augmentation globale des crédits de paiement due à :

- Des diminutions pour les voyages scolaires : il s'agit de réajuster les crédits en dépenses comme en recettes à la réalité des voyages réalisés et en cours.
- Des diminutions sur les fluides pour tenir compte des consommations réelles, grâce à l'installation d'une nouvelle chaudière.
- Des augmentations pour la restauration des élèves, le transport, des frais d'infirmier correspondant au fonctionnement de De Vedruna
- Des augmentations de loyers (location de salles et de matériel pour l'évènementiel, installations sportives...), de fournitures et maintenance informatique.

Un représentant des parents d'élèves demande si les ajustements concernant De Vedruna rentrent dans le budget de Chateaubriand.

C'est le cas.

Un représentant des parents évoque le projet « Opéra » et son financement.

Le proviseur répond qu'il n'y a pas de subvention APP (le projet n'est plus pilote) de la part de l'AEFE mais le projet demeure. De nouvelles sources de financement sont à l'étude, en particulier du sponsoring.

Les parents proposent leur aide pour la recherche de sponsors.

Monsieur le Directeur de l'école primaire explique qu'un recensement de tous les projets et de leur financement est en cours, il sera travaillé en équipe de direction.

Un représentant des enseignants du premier degré précise que 18 classes sont engagées dans le projet opéra.

Un représentant des parents demande quand l'infirmier est ouvert à De Vedruna.

L'infirmière partage son temps sur De Vedruna et Strohl Fern, elle est deux jours à De Vedruna.

Le proviseur rappelle que le rôle des personnels de santé est un rôle essentiellement éducatif et préventif. Ce qui est important, ce sont les protocoles mis en place pour réagir en cas d'accident et le nombre de personnels formés aux premiers secours. D'autres formations seront mises en place. Par ailleurs un personnel en charge de la sécurité, pompier est présent sur le site de Strohl Fern. Des fiches de procédures en cas d'urgence sont en cours d'élaboration.

Les parents demandent à ce que les horaires de présence de l'infirmière sur chaque site soient présentés en tout cas sur le site internet de l'établissement.

A la demande des parents, le proviseur confirme que les conventions avec les deux médecins scolaires et les deux psychologues externes sont toujours actives actuellement.

Sur l'école Alexandre Dumas de Naples :

Il y a également une augmentation globale des crédits de paiement due à :

- Une augmentation pour la restauration scolaire et l'infirmier.
- Une augmentation pour le loyer de l'école
- Une augmentation en dépenses comme en recettes pour les voyages scolaires pour tenir compte de la réalité des voyages réalisés et en cours.

BUDGET INITIAL 2018

En dépenses :

- Personnel : augmentation des dépenses pour tenir compte du dialogue social ainsi que de la promotion d'échelon (promotion à l'ancienneté)
- Fonctionnement : nous devrions quasiment atteindre la stabilité des dépenses.
- Investissements : principalement pour les chantiers de Stroh Fern et une prévision pour un changement éventuel de la chaudière de Naples.

En recettes :

On constate les recettes habituelles :

- Les droits de scolarité calculés en fonction des effectifs connus soit près de 1500 pour Rome et 240 pour Naples.
- Les subventions connues à ce jour soit les bourses attribuées à la 1ere commission des bourses (55 bourses accordées, dont 9 à 100%)
- Les autres produits correspondant aux voyages scolaires, à la caisse de solidarité et aux locations diverses.

8- Questions diverses :

a- Information au CE sur les instances/ les élections :

Le vote électronique : conformément à la circulaire AEFÉ 1548 du 20 juillet 2017 sur les instances, le vote électronique est autorisé pour les élections des représentants des parents d'élève au Conseil d'Etablissement et au Conseil d'Ecole – plateforme Eurovote – Confidentialité et sécurité sont certifiées par un expert juridique en informatique.

Les parents pourront cette année voter avec une adresse électronique unique.

Pour les représentants des personnels, il s'agira cette année d'un vote papier.

Le nombre de représentants au conseil d'école sera de 11 personnes après accord des deux associations de parents d'élèves, au lieu de 15 comme prévu par la circulaire sur les instances, pour les écoles de plus de 15 classes.

b- Mise à jour du « contrat d'inscription » :

Les parents d'élèves signalent qu'aucune mise à jour du contrat d'inscription n'a encore été effectuée. Le contrat dans l'état actuel n'a aucune valeur légale. Un nombre de recommandations de modifications du projet de contrat d'inscription avait été soumis à la direction au mois d'avril dernier par les associations des parents d'élèves.

Le proviseur propose la réunion d'un groupe de travail avant les congés de fin d'année pour finaliser le document d'inscription à utiliser pour la prochaine année scolaire à valider ensuite lors du premier conseil d'établissement en 2018.

c- Réflexion sur l'obligation de la cantine suite à la note MIUR 348 du 03/03/2017 en annexe au présent PV et en vue du nouveau marché du prestataire :

Les parents soulignent qu'un projet de loi est en préparation sur cette question. S'il n'est pas approuvé, c'est la note du MIUR qui servira de référence.

Les représentants de parents d'élèves signalent que de nombreuses familles se plaignent de la qualité mais surtout de la quantité des repas. Une réflexion est alors nécessaire avant le renouvellement du marché.

Le proviseur explique que les plateaux servis permettent que les élèves aient davantage de temps pour manger. La direction est vigilante et observe les élèves pendant les pauses déjeuner, la restauration constitue un souci quotidien.

16 élèves mangent actuellement au panier ; un dialogue est instauré avec les familles.

Les représentants de parents évoquent le problème du temps réduit entre les horaires de collation et de cantine pour certaines classes.

Le directeur de l'école primaire explique qu'une réflexion est en cours d'une part sur la collation du matin, d'autre part sur les horaires de repas des classes.

Les représentants de parents évoquent les difficultés que peut constituer pour les familles le caractère obligatoire de la demi-pension.

Le proviseur explique qu'il faut avoir une réflexion sur la caisse de solidarité. De nombreux parents méconnaissent l'usage et le fonctionnement de la caisse de solidarité, un travail de sensibilisation pourrait être utile. Les élèves français peuvent par ailleurs bénéficier de bourses.

Madame la Consule rappelle, en effet, que la bourse pour la cantine est attribuée dès que l'élève est boursier.

Les représentants de parents d'élèves demandent s'il est possible d'avoir des forfaits 4 jours ½ pour permettre aux élèves qui ont des horaires différents suivant les semaines A et B de quitter l'établissement le jour où ils n'auraient pas de cours après la cantine.

La directrice des affaires financières répond que le processus pour faire valider une nouvelle décision de forfaits est longue et lourde. L'acte tarifaire doit recevoir la signature du directeur de l'Agence. Ce n'est donc pas envisageable dans l'immédiat.

d- Cérémonie de remise du DNB 2017 : La direction confirme la tenue d'une cérémonie de remise du diplôme du brevet, conformément aux dispositions existant pour les établissements en France. L'organisation de cette cérémonie avait fait l'objet d'une demande de l'UPEL en juillet dernier. La date prévue est le jeudi 19/10 sous réserve d'avoir reçu les diplômes de l'académie de rattachement. Des démarches sont entreprises pour louer une salle susceptible d'accueillir tous les lauréats + leurs parents + professeurs.

Il s'agit d'une cérémonie républicaine, solennelle mais qui ne prendra pas la forme de la cérémonie du baccalauréat.

Les représentants de parents d'élèves remercient pour la mise en place de cette cérémonie et font noter que quelques élèves du brevet 2017 poursuivent leurs études hors de l'établissement ou proviennent d'établissements français à l'étranger afin qu'il puisse être prévu de leur remettre également les diplômes.

e- Organisation de la journée défense et citoyenneté:

Suite à une demande de l'UPEL, Madame la Consule explique que le consulat n'a pas pu l'organiser l'an dernier du fait du calendrier électoral. Le consulat et le lycée sont d'accord pour collaborer et l'organiser durant cette année scolaire, cette session

pourra intégrer ceux qui n'ont pas pu en bénéficier l'an dernier. Le consulat collabore par ailleurs avec la vie scolaire dans le module citoyenneté. Depuis trois ans, aucun jeune n'est exempté de cette journée.

Le proviseur rappelle que les jeunes entre 18 et 25 ans résidant en France peuvent effectuer leur JDC sur place s'ils ne l'ont pas fait du fait avant.

f- Identification du site De Vedruna avec une plaque et des panneaux d'affichage pour les associations de parents d'élèves: la plaque est commandée ; des tableaux seront installés.

Remerciements aux membres du CE 2016/17 dont c'est la dernière réunion

Remerciements aux élus et aux représentants de l'ambassade

Remerciement particulier pour Mme Dunglas, présidente de l'APE Château qui n'est plus parent d'élève et ne pourra donc plus siéger.

La présidente de l'UPEL remercie aussi Mme Dunglas pour la bonne collaboration de travail qui a pu s'installer sur un nombre de dossiers entre les deux associations.

Fin de séance : 18h32



Président de séance
M. François VIDAL

Secrétaire de séance
Mme Agnès COESTER



Secrétaire-adjoint de séance
Mme Borinka JACOBSEN



